



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 74880

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie concernant l'augmentation des prix liée au passage à l'euro. Les enquêtes récentes des associations de consommateurs ont permis de mettre en évidence la concrétisation des inquiétudes des Français concernant l'augmentation des prix due au passage à l'euro. Alors que de nombreux engagements avaient été pris afin de veiller à ce que le changement monétaire ne se traduise pas par une augmentation des prix, les Français ont pu constater l'inverse dans leur vie quotidienne. Si les efforts réalisés par certaines grandes surfaces sont souvent cités en exemple, ils masquent une réalité que nul n'a encore jugé bon de traduire en chiffres. Ainsi, pour une majorité de Français, les prix affichés par les petits commerçants ont tendance à augmenter avec le passage à l'euro, et de façon aléatoire. Afin de clarifier cette situation, il lui demande si le Gouvernement dispose de statistiques à ce sujet et s'il envisage de prendre des mesures pour éviter de tels dérapages.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74880

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1748